

Décision n°2025-33-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque 16^{ème} congrès international

« GRUTTEE 2026 »_2P2 »

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 – UMR 7340) organise le 16^{ème} congrès international « Groupement de Recherche Universitaire sur les Techniques de Traitement et d'Épuration des Eaux – GRUTTEE 2026 » du 31 mars au 2 avril 2026,

Considérant que ce congrès international constitue une manifestation scientifique internationale dans le domaine du traitement des eaux ou sur des thèmes connexes, comme l'assainissement, la potabilisation, le traitement d'effluents industriels, protection des ressources.

Considérant que cet événement vise à promouvoir et mettre en avant les actions de recherche collaboratives dans le domaine de l'eau, un développement durable et une gestion respectueuse des ressources en eau, qualitative et quantitative, de l'amont à l'aval des territoires, à l'échelle des petits et grands cycles et dans un contexte de changement climatique, et plus généralement de changements globaux.

Considérant que cet événement vise également à favoriser les échanges entre chercheurs, professionnels et étudiants désireux d'approfondir leur formation,

Considérant que la formation, la recherche et l'insertion professionnelle des étudiants constituent les principales missions dévolues à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au 16^{ème} congrès international « Groupement de Recherche Universitaire sur les Techniques de Traitement et d'Épuration des Eaux – GRUTTEE 2026 » organisé par le Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 – UMR 7340).

Ce colloque se déroulera du 31 mars au 2 avril 2026, à Marseille, Campus de Saint-Charles.

Les tarifs d'inscription et éventuelles gratuités sont ainsi définis :

	Avant le 15/02/2026	A partir du 16/02/2026
Catégories	Montant HT / TTC	
Plein tarif	350€ / 385€	400€ / 440€
Tarif membres du conseil scientifique du GRUTTEE	300€ / 330€	350€ / 385€
Etudiants / demandeurs d'emploi	150€ / 165€	190€ / 209€
Invités	Gratuité	
Dîner de gala	50€ / 55€	60€ / 66€
Accompagnants (dîner de gala)	50€ / 55€	60€ / 66€
Visite guidée de Marseille (mardi soir)	Gratuité	
Activité touristique et culturelle jeudi après-midi (bateau ou petit train, selon météo)	Gratuité	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 mai 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **27 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **27 MAI 2025**